

Mons^r de Tresouze. Il est adieu a febay gzellos & a Bay an
 mullin po. & laminez les pouldtes au temps du siege
 de la ville de Nice. Davant fusques au 7^e de
 Septembre. A raison de quatre 1000 lb. pour
 la somme de dix florins monnoy romaine
 pour le voyage de deux par de Saint au
 fort de Nice le 7^e de
 Novembre 1543.

Notay
 Une parcelle fut
 fondatee a la même
 sepulture sub Jure
 & aduclat m. s.
 de l'annuairie

De l'appel du gard
 de port de l'entree
 de pauls simoni


 Simeoni
 de

7.8 Dépense de poudre pendant le siège de Nice en août 1543, visée par Fra Paolo Simeoni capitaine du château, 7 novembre 1543. AD06, Ni camerales 52/35